

CHAPITRE II

LES APPLICATIONS DE LA BRODERIE

Il est donc entendu que nous considérons la broderie, non comme une façon charmante d'occuper ses loisirs, mais comme moyen d'interprétation pouvant se classer dans les arts décoratifs aussi bien que la peinture à l'eau, à l'huile, à la colle, à la détrempe, et pouvant rendre des effets parfois aussi intenses que ceux produits par ceux-ci, par les émaux et la céramique.

Pour imiter « la nature » telle quelle, l'éclat d'un coucher de soleil ou la mélancolie d'un paysage brumeux ; pour reproduire un point de vue à vastes perspectives ou un sous-bois piqueté de verts de toutes familles, la broderie ne sera évidemment point de mise, elle ne se prête point à semblable besogne ; mais, pour tout ce qui est « art décoratif » proprement dit, elle peut parfaitement, en certains cas, lutter avec les procédés cités et parfois même avec avantage. Si la peinture (de quelque genre que ce soit) a pour elle une palette infiniment variée, dont les mélanges de couleurs prêtent aussi bien à l'obtention des tons les plus fins que des couleurs les plus violentes ; si les céramiques produisent des notes fulgurantes grâce au mélange des couleurs à l'émail et au luisant intense de celui-ci, la broderie a pour elle la richesse de coloris des soies ou des laines, palette fort riche aussi celle-là ; elle a en outre le chatoiement, la richesse des étoffes sur lesquelles ces soies et ces laines viendront s'enlacer, se nouer, pour produire des compositions dont les agencements varieront à l'infini et qui pourront aussi bien être intégralement la reproduction d'un motif pris sur nature, fleur, insecte, oiseau, dont elle saura rendre toutes les nuances, que le motif composé avec cette